

Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 23 septembre 2016 10h00 – 12h30

*Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Salle L204
25, rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris*

Compte rendu

1. Ordre du jour

- ✓ Examen des dossiers des centres audités
- ✓ Examen des dossiers en attente
- ✓ Demandes de dérogation de centres candidats au label
- ✓ Référentiel: état d'avancement du groupe de travail chargé de la relecture des cotations du manuel d'audit
- ✓ Suivi des propositions du conseil d'orientation
- ✓ Promotion des centres labellisés
- ✓ Point sur la gestion financière du label
- ✓ Questions diverses
- ✓ Date de la prochaine réunion de la commission

2. Participants

Représentants des administrations

Présidente : Mme Françoise Barthélemy, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Simone Bonnafous, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Charlotte Garda, rédactrice, mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI).

Représentant de l'opérateur

Mme Caroline Mouton Muniz, chargée de programmes, département langue française, CIEP.

Excusée

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, représentante du délégué général à la langue française et aux langues de France, ministère de la culture et de la communication.

3. Examen des dossiers des centres audités

Le CIEP présente le dossier de deux premières candidatures et 7 dossiers de candidature à un renouvellement. Après examen des dossiers, la commission interministérielle de labellisation prononce les décisions suivantes :

Nom du centre	Décision
Première candidature	
ALIP, Paris	Labellisé un an
Cours de FLE, université d'Artois (Arras)	Labellisé 4 ans
Renouvellement	
Alliance française, Lyon	Labellisé 4 ans
Alliance française, Rouen	Labellisé 4 ans
CERAN Provence, Avignon	Labellisé 4 ans
Centre de FLE du CIHEAM-IAMM, Montpellier	Labellisé 4 ans
Espaces formation, Nantes	Labellisé 4 ans
Institut d'études françaises pour étrangers (IEFE), université de Pau et des pays de l'Adour	Labellisé 4 ans

Un centre perd son label. Il pourra candidater à nouveau dans un an comme le veut la procédure.

4. Examen des dossiers en attente

Lors de l'audit de deux centres en décembre 2015, des locaux loués ponctuellement n'avaient pu être visités. À la demande de la commission, le CIEP s'est rendu sur place début septembre et a pu constater la conformité de ces sites avec les exigences qualité du label.

La commission a confirmé la labellisation de ces deux centres pour une durée de 4 ans.

5. Demandes de dérogation de centres candidats au label

Report d'audit : deux centres sollicitent un report d'audit. La commission accorde un délai supplémentaire à ces deux centres candidat à un renouvellement.

Critère de recevabilité : un centre ouvert pendant toute la période d'été et à la demande pendant l'année, est autorisé à candidater au label. Par ailleurs, il enseigne plus de 1200 heures de cours par an.

6. Référentiel: état d'avancement du groupe de travail chargé de la relecture des cotations du manuel d'audit

✓ Un nouveau référentiel sera mis en application début 2017. Le CIEP a organisé la relecture complète du manuel d'audit afin d'adapter les cotations au nouveau référentiel. Deux auditrices, Mme Freyermuth (chargée de mission à la CTI) et Mme Lepez (présidente de l'ADCUEFE), ont participé à ce travail. Une journée de travail s'est tenue en juillet dernier au CIEP. Une deuxième réunion est

prévue mi-octobre pour mener à terme ce projet. Ces aménagements seront présentés aux auditeurs lors de la prochaine *Rencontre professionnelle* le 21 octobre prochain au CIEP.

✓ Groupe de travail communication : pour faire suite à la réunion du conseil d'orientation du label du 21 juin dernier, le CIEP réunira les groupements professionnels le 28 septembre prochain pour :

- réfléchir à la création de nouveaux supports de promotion du label (suppression ou non de la version papier du *Guide des centres labellisés*). Depuis 2016, l'impression et l'envoi de ce *Guide* sont à la charge du CIEP tant pour son coût financier que pour l'organisation nécessaire (mise sous enveloppe et envoi à l'étranger).
- identifier des manifestations (salons, forum....)
- 10 ans du label : en 2017 le label aura 10 ans. Cet anniversaire sera célébré en mars 2017 lors du séminaire annuel qui réunit les centres labellisés depuis 2013.

7. Suivi des propositions du Conseil d'orientation réuni le 21 juin 2016

Deux points importants :

✓ la réflexion menée en collaboration avec les groupements professionnels sur le remplacement de la version papier du *Guide des centres labellisés* par des supports plus légers de type carte postale ou marque page. Le CIEP se charge de faire établir des devis pour de nouveaux visuels.

✓ la nouvelle politique tarifaire du label en application en 2017. L'objectif est de fusionner les deux tarifs : participation forfaitaire annuelle et adhésion à la communication. Cela permettra, entre autres, de simplifier la gestion administrative du dossier et donnera une meilleure visibilité à la liste des centres tous répertoriés sur la même liste. Le conseil d'orientation a donné son accord pour une application de ces nouveaux tarifs en 2017.

Nouveaux tarifs :

Chiffre d'affaires	Tarifs 2016		Tarifs 2017
	Participation annuelle forfaitaire	Communication	
≤ 150 000 €	1 100,00 €	1 000 €	1 600,00 €
150 001 à 300 000 €	1 650,00 €	1 000 €	2 400,00 €
300 001 à 500 000 €	2 200,00 €	1 000 €	3 000,00 €
> 500 000 €	2 750,00 €	1 000 €	3 750,00 €

✓ Prochaine réunion du conseil d'orientation le 15 décembre 2016.

8. Promotion des centres labellisés

✓ nouveau site internet du label : le label est doté d'un nouveau site depuis début mai 2016, créé par l'entreprise Eclydre. La traduction du site en 4 langues étrangères (anglais, allemand, portugais et espagnol) est parachevée. La traduction des informations propres à chaque centre est gérée directement par les centres eux-mêmes. Ils possèdent des codes d'accès pour actualiser leur fiche sur le site. Bruno Marty, prestataire, recruté depuis début mars 2016, accompagne les centres. Une étudiante en contrat d'apprentissage, en master 2 communication des entreprises et institutions, est également recrutée du 3 octobre au 08/12/2016.

✓ Campus France : le CIEP a participé aux séminaires des commissions du Forum et des relations internationales de Campus France les 6 et 7 juillet derniers. Ces deux événements ont réuni plus de 100 participants et sont devenus des lieux d'échanges et d'expertise incontournables de l'attractivité de l'enseignement supérieur français à l'étranger. Ils permettent de réfléchir sur les questions de promotion à l'international de l'enseignement supérieur et de la

recherche de la France et d'émettre des recommandations au conseil d'administration de Campus France.

- ✓ Immersion France : voir statistiques en annexe.
- ✓ Procédure CEF : le CIEP a participé à la réunion organisée par le MAE le jeudi 15 septembre dernier, sur la poursuite de l'expérimentation relative à l'enregistrement des centres de FLE en tant qu'établissements sur la plateforme Etudes en France.
Étaient présents :
 - pour DCERR/LFE : Charlotte Garda
 - pour DCERR/ESR : Barbara Gandriaux et Damien Vialle

9. Point sur la gestion financière du label

Le CIEP informe la commission que M. Christian Tamisier a pris la direction de l'agence comptable du CIEP le 1er septembre 2016.

L'agence comptable fait le nécessaire pour recouvrer les factures restées impayées.

À la date de la commission 4 centres n'ont pas réglé les frais d'audit et/ou renvoyé au CIEP leur convention signée. La décision ne leur sera communiquée qu'une fois le dossier complété.

10. Questions diverses

11. Date de la prochaine réunion de la commission

La prochaine réunion est prévue le 2 décembre à 10h00 au ministère de la culture et de la communication.